elle les revêt de leur scapulaire de laine blanche. Le jour se termine, dans leurs couvents, par une prière aux pieds de la Mère de Jésus. Et le Frère-Prêcheur agonise durant le Salve Regina, chanté par ses Frères!

A saint Dominique et à ses fils spirituels revient le privilège incomparable d'avoir organisé et répandu le Rosaire. Pour ce seul bienfait, ils méritent la reconnaissance de toute l'Eglise. "Le Rosaire, a dit Léon XIII, est cette admirable prière, qui a quelque chose du parfum des roses et de la grâce des guirlandes fleuries." (1) Pour tous les chrétiens, il est devenu cette chaîne mystique, qui les réunit en assemblée de prières, pour entourer Dieu de leurs supplications. Aussi, bien grande est notre consolation d'en avoir la confrérie érigée canoniquement dans toutes les paroisses de notre diocèse.

Vous le savez, N. T. C. F., le diocèse de Saint-Hyacinthe a le bonheur de posséder un couvent de Dominicains. A notre ville épiscopale revient même l'honneur d'avoir été le berceau de leur Ordre au Canada. Toutes nos communautés et nos paroisses ont été le théâtre de leur apostolat. Ces titres particuliers nous invitent à prendre part à la pieuse célébration du septième centenaire de la fondation de leur Ordre. Les 27, 28 et 29 octobre courant, les Révérends Pères du couvent de Saint-Hyacinthe vont célébrer, par des fêtes spéciales, ce remarquable anniversaire. Ne manquons pas d'unir nos prières reconnaissantes à leurs actions de grâces. Remercions Dieu d'avoir donné à son Eglise l'Ordre de Saint-Dominique, de l'avoir béni durant sept longs siècles et d'avoir permis l'établissement d'une province dominicaine au Canada.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonons ce qui suit:

1.—Un Te Deum solennel sera chanté, dans toutes les églises des paroisses et dans les chapelles des communautés religieuses, le plus prochain dimanche, à la suite de la messe paroissiale ou conventuelle, pour remercier Dieu de l'établissement de la foi au Canada et de la fondation de l'Ordre de

<sup>(1)</sup> Fidentem piumque, 20 sept. 1396.